

Située dans le triangle de Beaune, Dijon, Dole, la Communauté de communes Rives de Saône compte un peu plus de 21 000 habitants et est un carrefour fluvial national aussi bien historique, qu'économique, à l'intersection de 7 itinéraires fluviaux.

Accompagné de nombreux partenaires tels que VNF, la Région Bourgogne Franche Comté, le Pays Beaunois, le Conseil Départemental de Côte d'Or..., la CC Rives de Saône s'est engagée dans un projet structurant d'avenir pour la filière fluviale : la Charte Fluviale de Territoire. Au travers de ses compétences relatives au développement économique et au secteur fluvial, la Charte fluviale de territoire est un outil contractuel qui consiste à ancrer la place du fluvial et de sa filière au sein du territoire, à bâtir un projet partagé pour utiliser les voies navigables et le port de Saint Jean de Losne comme un levier de développement local et durable. Elle repose sur une démarche de concertation entre les acteurs et se concrétise par la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuels, impliquant financièrement et opérationnellement de nombreux acteurs publics et privés.

Sous l'autorité de la Directrice du Tourisme, vous aurez pour principales missions, dans un cadre politique et budgétaire exigeant :

- Animation, mise en œuvre et suivi des fiches actions/projets acté(e)s ou des opérations associées dans le cadre de la Charte Fluviale de Territoire (14 fiches actions représentant des projets d'investissement sur 6 ans de plusieurs millions d'euros)
- Accompagnement des opérateurs privés dans leur structuration (GIE, SPL, Cluster...)
- Représentation de la Charte Fluviale de Territoire et des intérêts « fluvestres » multithématiques du territoire (ex : salons touristiques, nautiques...) notamment auprès des différents financeurs ou donneurs d'ordre et dans les instances opérationnelles de la filière fluviale.
- Organisation du Salon Fluvial en partenariat avec tous les partenaires,
- Maîtrise des dossiers et projets en grande transversalité avec les services communautaires (Tourisme, Economie, Finances, Travaux...) et les partenaires.,
- Valorisation de la Charte Fluviale de Territoire auprès des acteurs locaux,
- Préparation et animation de la Commission Fluviale de la CC Rives de Saône.

### Profil

Expérimenté dans la gestion de projet, la concertation, l'animation et la transversalité, vous êtes dotés de capacités de coordination et d'organisation, de rigueur et de méthode. Vous avez de préférence une première expérience dans la coordination de nombreux partenaires ;

Vous avez :

- Une formation supérieure dans le domaine du développement territorial ou économique, ou êtes un cadre territorial disposant d'une expérience confirmée,
- Une bonne compréhension des politiques publiques, de leurs enjeux, leurs évolutions, leurs réglementations et du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Une expérience dans la conduite de projets multi-partenariaux
- Une connaissance de la filière fluviale
- Une maîtrise de l'outil informatique,
- De la disponibilité, le sens du contact et du relationnel,
- Le permis B

Si possible, vous parlez anglais.

**Lieu de travail : Echenon**

**Type de contrat : Contrat de projet jusqu'au 31/12/2024, renouvelable**

**Temps de travail : temps complet (35 heures par semaine) et réunions ponctuelles en soirée**

**Rémunération : selon expérience, rémunération statutaire + régime indemnitaire**

**Avantages : prestations d'actions sociales, participation mutuelle et prévoyance, temps de travail au choix sur 4 j ou 4,5 j ou 5 j, compte épargne temps.**

Adresser lettre de motivation et CV **avant le 14 mai 2023**

Sous réf. « Chargé(e) de Développement Fluvial », à

Monsieur le Président

15 bis Grande Rue du Faubourg St Michel BP 67

21250 SEURRE Cedex

secretariat@rivesdesaone.fr